



Berne, le 7 octobre 2020

Liste de distribution

Partis politiques

Associations faîtières des communes, des villes et des régions de montagne

Associations faîtières de l'économie

Milieus intéressés

**Modification de la loi sur l'armée et de l'ordonnance sur l'organisation
de l'armée;
Ouverture de la procédure de consultation**

Mesdames, Messieurs,

Le 7 octobre 2020, le Conseil fédéral a chargé le DDPS de consulter les cantons, les partis politiques, les associations faîtières des communes, des villes, des régions de montagne et de l'économie œuvrant au niveau national ainsi que les milieux intéressés à propos de la modification de la loi sur l'armée et de l'ordonnance sur l'organisation de l'armée.

La procédure de consultation prend fin le **22 janvier 2020**.

La concrétisation du processus de développement de l'armée (communément appelé DEVA) a commencé le 1^{er} janvier 2018 et s'étend sur une durée de cinq ans. Il est apparu d'emblée que divers domaines nécessitaient quelques adaptations. Pour certains, l'armée a pu prendre des mesures correctrices internes et les appliquer. Pour d'autres, une modification des bases légales s'impose, d'où le projet de révision que nous vous soumettons aujourd'hui.

Aussi, nous vous invitons par la présente à donner votre avis sur le projet et sur le contenu du rapport explicatif.

La procédure de consultation se faisant par voie électronique, les documents correspondants vous seront transmis par courriel. Ils peuvent aussi être téléchargés depuis le site Internet <http://www.admin.ch/ch/d/gg/pc/pendent.html>.

Nous nous efforçons d'assurer l'accessibilité de tous les documents conformément à la loi du 13 décembre 2002 sur l'égalité pour les handicapés (RS 151.3). Vous voudrez donc bien, dans la mesure du possible, adresser vos avis par voie électronique (**une version au format PDF et une autre au format Word**) avant la fin de la procédure à hans.wipfli@vtg.admin.ch.



Si vous souhaitez nous donner également votre avis par écrit, veuillez S.V.P. l'envoyer à l'adresse suivante :

État-major de l'armée
Affaires juridiques Défense
Papiermühlestrasse 14
3003 Berne

Pour tout renseignement ou complément d'information, M. Hans Wipfli, Affaires juridiques Défense, se tient volontiers à votre disposition (058 465 33 55 ; hans.wipfli@vtg.admin.ch).

En vous remerciant d'ores et déjà de votre précieuse collaboration, je vous adresse, Mesdames, Messieurs, mes salutations distinguées.

Viola Amherd
Conseillère fédérale